

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PARKING GYMNASSE ALICE MILLIAT DU MERCREDI 31 MAI AU LUNDI 12 JUIN 2023 Arrêté n°2023/152		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;

VU la loi Warsmann n° 2009-526 du 12 mai 2009 sur les points concernant l'occupation du domaine public ;

VU la demande de Monsieur Cédric EVANO de l'Association CB IFS, pour l'installation de deux containers à l'occasion de la manifestation « les 50 ans du CB IFS » sur le parking du gymnase Alice MILLIAT situé Chemin du val à IFS, à titre exceptionnelle du mercredi 31 mai au lundi 12 juin 2023 inclus ;

CONSIDERANT la nécessité d'autoriser Monsieur Cédric EVANO de l'Association CB IFS à installer deux containers sur le domaine public, le parking du gymnase Alice MILLIAT - Chemin du Val à IFS, du mercredi 31 mai au lundi 5 juin 2023 inclus à l'occasion des 50 ans du CB IFS ;

ARRETE

- Article 1 :** Monsieur Cédric EVANO, est autorisé à installer deux containers sur le domaine public, le parking du gymnase Alice MILLIAT - Chemin du Val 14123 IFS à l'occasion de la manifestation « les 50 ans du CB IFS », du mercredi 31 mai au lundi 5 juin 2023 inclus.
- Article 2 :** Cette occupation provisoire et révocable est valable pour une durée déterminée de six jours, du mercredi 31 mai au lundi 5 juin 2023 inclus.
- Article 3 :** Le bénéficiaire devra veiller à maintenir la libre circulation des tiers et les places de stationnements réservés aux personnes à mobilités réduites libres.
- Article 4 :** Le bénéficiaire veillera à maintenir dans un bon état de propreté l'emplacement occupé.
- Article 5 :** L'arrêté municipal sera publié au recueil des actes administratifs de la collectivité territoriale.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
- Le Pôle Développement Local de la ville d'Ifs ;
- Monsieur Cédric EVANO.

Fait à Ifs, le 6 juin 2023



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be "MP" followed by a long horizontal stroke.

Michel PATARD-LEGENDRE